

(F)

**ALLOCUTION DE SON ALTESSE SERENISSIME LE PRINCE ALBERT II DE  
MONACO 68 AGNU- 24 SEPTEMBRE 2013**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Excellences, Mesdames  
et Messieurs,

Il y a 20 ans, je prenais la parole pour la première fois devant l'Assemblée générale. le 28 mai 1993, Monaco devenait le 183 État Membre des Nations Unies, le plus petit État Membre de la seule Organisation universelle.

La décision du Prince Rainier III, Mon père, répondait à la volonté d'assumer pleinement notre rôle d'Etat responsable et solidaire au sein d'un monde en mutation ou les nouvelles opportunités comme les nouveaux défis devenaient interdépendants et transcendaient les frontières.

Cette vision demeure inchangée avec les temps. Mon pays continue à prendre toute sa part de responsabilités dans les grands enjeux qui nous réunissent aujourd'hui.

Fidèle à ses principes et à son passé, la Principauté de Monaco a voulu apporter une contribution plus efficace à l'œuvre de paix à laquelle elle a toujours été si attachée au fil des siècles.

Ainsi, animée par la conviction que notre humanité en partage exige de chacun d'entre nous de traiter son prochain avec respect et dignité, tolérance et compréhension, elle a fait siens les valeurs et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies qu'ensemble, nous aspirons à défendre et à promouvoir.

Cette importante décision d'assumer la responsabilité qui incombe à chaque Etat membre a été renforcée par la conviction née de la tenue du premier Sommet de la Terre en 1992 que notre développement durable, sans lequel nous ne pouvons aspirer à notre idéal de paix, devait se penser dans le respect de l'environnement de notre planète.

Monsieur le Président,

C'est dans un contexte international sombre que nous allons définir l'agenda de développement pour l'après-2015, agenda qui constituera la pierre angulaire du travail de notre Organisation et qui sera crucial pour asseoir sa légitimité politique pour les décennies à venir.

L'insécurité croissante caractérisée par la fragmentation de sociétés menace les progrès accomplis dans de nombreux domaines et entraîne des instabilités régionales multidimensionnelles susceptibles d'approfondir encore les clivages existants.

Les récents attentats perpétrés au Kenya, au Pakistan et en Iraq en sont la choquante illustration. Ils nous rappellent que plusieurs régions du monde sont encore sujettes à des attaques terroristes meurtrières.

Qu'il me soit permis de présenter aux familles des victimes et à leur Gouvernement l'expression de mes condoléances attristées.

Je ne peux que m'élever contre les conflits qui perdurent et qui entravent le développement. Ils génèrent une situation humanitaire inacceptable.

Pour la Syrie plus particulièrement le nombre de civils déplacés ou réfugiés dans les pays limitrophes est consternant. Un nouveau seuil a été franchi avec l'utilisation d'armes chimiques, violation gravissime du droit international que nous ne pouvons tolérer.

Monaco joint sa voix à ceux qui continuent de prôner un règlement politique du conflit à la lumière notamment du récent accord sur le contrôle et la destruction des stocks d'armes chimiques en Syrie. Les responsables de ces actes ne peuvent rester impunis.

Le Comité International de la Croix-Rouge auquel je souhaite rendre hommage pour sa détermination à s'acquitter de son mandat en dépit des circonstances doit avoir accès aux populations dans le besoin et être assuré de pouvoir conduire ses activités en toute sécurité.

Le 10ème anniversaire de l'attentat de Bagdad nous invite tristement à poursuivre sans relâche nos efforts en faveur du personnel des Nations Unies devenu trop souvent une cible délibérée.

Cette situation déplorable doit faire l'objet d'une attention particulière lors du prochain Sommet mondial sur l'aide humanitaire qui se tiendra à l'initiative du Secrétaire général, initiative que je soutiens pleinement.

L'évolution des facteurs qui engendrent des situations d'urgence humanitaires suscite en effet que nous examinons les dispositifs d'interventions de notre Organisation.

Conflits, catastrophes naturelles, changements climatiques et dégradation environnementale : force est de reconnaître que le Bureau des Affaires humanitaires, auquel j'exprime ici ma profonde gratitude, doit avoir les moyens et les ressources nécessaires pour exécuter le mandat que nous lui avons attribué.

Monsieur le Président,

A ceux qui dénigrent ou menacent les progrès de l'ONU, les résultats accomplis démontrent que nos décisions politiques courageuses tant dans le domaine de la sécurité que du développement sont opportunes et positives.

Nous avons défini ensemble, en 2000, des Objectifs de développement qui permettent aujourd'hui à des milliards de personnes de vivre mieux.

Ces succès sont d'autant plus remarquables que les progrès ont pu se matérialiser en dépit des effets de crises multiples d'ordre financier, économique, alimentaire et énergétique dont certaines séquelles perdurent voire s'aggravent.

Demain, la manifestation spéciale consacrée aux OMD sera l'occasion de réitérer notre engagement prioritaire à éliminer la pauvreté et nous engage à redoubler d'efforts en vue d'accélérer la marche vers leur réalisation.

Le rapport de 2013 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement signale les domaines où il faut agir avec urgence et les écarts importants qui subsistent entre les pays mais aussi à l'intérieur des frontières.

Nous ne pouvons tolérer les laissés pour compte, ceux pour qui l'espoir né de l'avènement d'un nouveau Millénaire reste encore une promesse non tenue. Il n'est pas acceptable que dans notre monde actuel des êtres humains vivent encore proches du dénuement total, sans que soient même satisfaits leurs besoins vitaux.

C'est pourquoi nous louons les efforts du Secrétaire général pour ses campagnes mobilisatrices : « l'éducation avant tout », « toutes les femmes, tous les enfants », ou encore « renforcer la nutrition » qui nous incitent à assumer nos responsabilités envers les plus vulnérables.

L'éducation, la promotion de la femme, la protection des enfants, la santé publique et la conservation des ressources naturelles sont des axes prioritaires de la politique de coopération internationale que j'ai définie.

Ils s'articulent autour des 8 OMD et, en particulier, la santé maternelle et infantile, la lutte contre les pandémies ainsi que les maladies négligées, la promotion de la sécurité alimentaire, et plus particulièrement orientés en faveur des Pays les Moins Avancés.

Il m'apparaît en effet qu'une politique de coopération internationale doit répondre au plus près de leurs intérêts afin que le cercle vertueux du développement puisse s'enclencher et aboutir à la construction d'un monde plus juste, plus stable et moins inégalitaire.

Monsieur le Président,

Des avancées notoires ont souvent été accompagnées ou complétées par l'adoption de mesures issues de grandes conférences et sommets de notre Organisation.

Par le renforcement du régime conventionnel en matière des droits de l'homme, de lutte contre le désarmement et du terrorisme ou encore par les régimes mis en place par le Conseil de sécurité, les Etats membres se sont dotés de moyens de réaffirmer leur foi dans le multilatéralisme, raison d'être de notre Organisation et l'état de droit, fondation de notre action collective.

Il est urgent d'accélérer la mise en œuvre du plan d'action adopté en 2011 à Istanbul, lors de la 4ème conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

Les actions que vous avez à mener, Monsieur le Président, s'inscrivent à un tournant de notre Histoire. Sous votre leadership, l'Assemblée générale devra accélérer la mise en œuvre des OMD mais aussi préparer l'agenda de développement de l'après-2015 et définir les Objectifs de développement durable conformément au « Futur que nous voulons ».

Your valuable experience and unreserved dedication to our Organization, and in particular to sustainable development will guide our deliberations.

We are grateful to have you, a son of Antigua and Barbuda, a Small Island Developing State, preside over the upcoming discussions as we are confident that you know all too well the issues at stake.

Soyez assuré que Monaco, en sa qualité de Vice-Président, se tient prêt à vous épauler dans votre noble tâche.

S'inspirant des enseignements tirés des OMD, nous allons construire ensemble, Monsieur le Président, un nouveau programme de développement ambitieux et capable de répondre de manière efficace aux exigences de la nouvelle réalité. Je pense notamment au changement climatique.

Les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter à l'échelle mondiale en dépit du fait que nous avons identifié le changement climatique comme l'un des plus grands dangers de notre époque.

Le Secrétaire général saura compter sur la contribution de mon pays au Sommet sur le changement climatique qu'il entend tenir en septembre prochain.

Sa volonté de réunir les leaders de toutes les composantes de la société : société civile, secteur privé, monde des affaires et de la finance mais surtout les jeunes « agents de changement » est la seule voie d'espoir pour la mutation radicale qui s'impose.

Il n'y a pas d'autre alternative que de définir un nouveau paradigme.

Au rythme actuel, si nous ne modifions pas nos comportements, l'équivalent de deux globes terrestres seraient nécessaires pour prendre en compte les besoins de la population mondiale, qui atteindra 9 milliards d'habitants en 2050, lesquels sont concentrés dans les zones urbaines et les zones côtières, dont les ressources naturelles sont particulièrement vulnérables.

Ce simple constat doit nous pousser à adopter des modes de production et de consommation durables conformément aux décisions prises lors de la Conférence de Rio+20.

Ce changement nécessaire de mentalité suppose que nous placions l'homme au cœur de la problématique du développement.

Il ne s'agit plus de nous accorder sur des plans de progression des capacités agricoles, artisanales ou industrielles.

Il s'agit de considérer que ce sont les sociétés humaines et les individus qui méritent toute notre attention et d'examiner les questions économiques et environnementales en fonction de leurs impacts sur la vie des personnes et des communautés.

La prise en compte de ces besoins suppose de réfléchir encore aux moyens d'assurer un développement responsable, soucieux de l'environnement et s'inscrivant réellement dans la durée.

Monsieur le Président,

Vous connaissez mon engagement personnel en faveur des océans et des mers.

Conformément au Message de Monaco adopté en novembre 2011 et fort de l'importance reconnue aux océans dans le Futur que nous voulons, je m'engage à nouveau à promouvoir le rôle des océans dans la définition de l'agenda de l'après-2015 et à réitérer mon soutien en faveur d'un Objectif de développement durable consacré aux océans.

Régulation du climat, sécurité alimentaire et nutritionnelle, énergie, tourisme, transports et commerce international : tous les domaines qu'affectent directement ou indirectement les océans ont trait aux trois piliers du développement durable.

Je pense indispensable de réaffirmer également l'aspect fondamental qu'ils revêtent pour le monde et les risques que font peser sur eux les activités humaines excessives qui contribuent entre autres à leur acidification et à la réduction accélérée des ressources qu'ils renferment.

Dans ce cadre, je voudrais dire combien il me paraît essentiel que la communauté internationale se penche rapidement sur le statut de la haute mer et combien il est opportun que soit développée la mise en place d'aires marines protégées, en particulier dans les régions polaires.

Pour assurer leur viabilité et leur gestion durable, seule une volonté politique inébranlable donnant lieu à des partenariats forts unissant toutes les parties prenantes saura lutter contre les impacts de la surpêche, de la pollution et de l'acidification des océans et revenir à des océans sains et productifs.

Le renforcement de la coopération et des partenariats ainsi que la réalisation d'actions concrètes sont d'ailleurs au cœur des préparations de la Troisième Conférence Internationale des Petits Etats Insulaires en développement auxquels je souhaite apporter tout mon soutien, aux cotés d'un nécessaire élan de solidarité indispensable en faveur du développement durable.

Monsieur le Président,

L'enjeu est clair.

Nous qui voulons réaffirmer la place centrale de notre Organisation dans la gouvernance internationale, dotons-la des moyens d'assurer ce rôle de leadership en étant ambitieux et résolus dans notre mission.

Pour conclure, souvenons-nous si vous le voulez bien, de cette phrase du romancier Antoine de Saint-Exupéry:

« Être homme, c'est précisément être responsable ».

Je vous remercie de votre attention.

